

ETUDE-ACTION
EMPLOI INSERTION
DANS LES FILIÈRES STRATÉGIQUES
DES BOUCHES-DU-RHÔNE

PHASE N°1 : ÉTAT DES LIEUX DU MARCHÉ DU TRAVAIL, ENJEUX & PERSPECTIVES



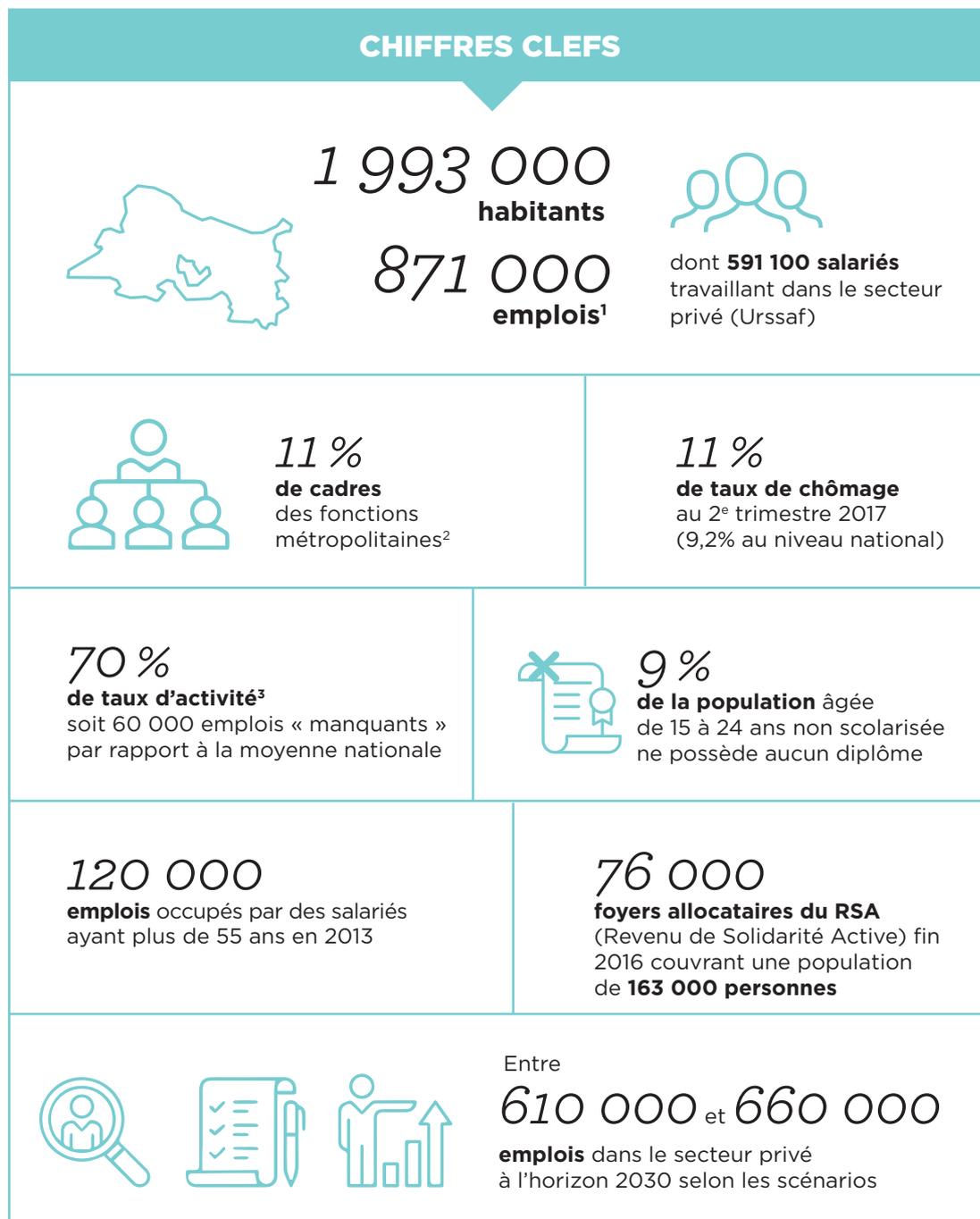
SOMMAIRE

DÉMARCHE	3
<i>ELÉMENTS DE CONTEXTE</i>	3
<i>OBJECTIFS DE L'ÉTUDE</i>	4
.....	
PHASE N°1 : ÉTAT DES LIEUX DU MARCHÉ DU TRAVAIL, ENJEUX & PERSPECTIVES	5
QUELQUES CONSTATS PRÉALABLES	5
EMPLOIS : UNE DYNAMIQUE NOTABLE, MAIS INSUFFISANTE	14
UN TISSU D'ENTREPRISE QUI DOIT ENCORE PROGRESSER	19
EXERCICE DE PROSPECTIVE : QUEL EMPLOI SECTORIEL À 2030 POUR LE DÉPARTEMENT ?	22



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Pour résorber le déficit d'emploi et lutter contre la précarité sociale, la CCI Marseille Provence et le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône ont souhaité mener une réflexion approfondie sur le développement de l'emploi et de l'insertion dans les filières stratégiques et grands projets structurants sur le territoire (horizon 2030).



1 / Source : Insee, estimations d'emploi - sens du BIT

2 / Le concept de « cadres des fonctions métropolitaines » vise à offrir une notion proche des emplois « stratégiques ». Il s'agit des cadres des fonctions métropolitaines : conception-recherche, prestations, intellectuelles, commerce interentreprises, gestion et culture-loisirs.

3 / Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs de 15 à 64 ans la population en âge de travailler.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

L'emploi est un enjeu majeur en matière de développement économique national. Il l'est d'autant plus dans les Bouches-du-Rhône où le marché de l'emploi local souffre de handicaps que la dynamique économique peine à réduire.

Agir sur l'emploi, c'est agir sur l'employabilité, l'insertion, mais également considérer « l'entreprise ». C'est aussi prendre en compte l'ensemble des aspects qui structurent et influencent les bassins d'emplois : transports, logement, attractivité, formation, pauvreté....

Ainsi, la finalité générale de la démarche porte sur l'identification et la caractérisation des registres d'intervention pouvant être mis en œuvre par le Département et ses partenaires pour accompagner les filières et projets prioritaires créateurs d'emploi.

Dans cette perspective et sur la base des filières stratégiques départementales, les principaux objectifs des investigations conduites ont renvoyé aux ambitions suivantes :

1. Phase n°1 de l'étude, réalisée par la Direction des Etudes et du Développement Economique de la CCIMP :

- Produire un état des lieux du marché du travail sur le département avec ses principaux enjeux et problématiques et perspectives 2030

2. Phase n°2, 3 et 4 confiées au cabinet AMNYOS :

- Disposer d'éléments capitalisés et actualisés de prospective économique et emploi à l'échelle des filières et secteurs stratégiques ;
- Partager une appréciation des métiers en tension, besoins en compétences à court et moyen termes ;
- Repérer les attentes des employeurs pouvant faire écho aux différents leviers d'action mobilisables par le Département en faveur de l'emploi ;
- Au final, partager des préconisations portant sur les possibilités d'intervention du Département en faveur de la valorisation des potentiels « emplois » des différentes filières et secteurs.

6 filières stratégiques



3 secteurs stratégiques



PHASE N°1 : ÉTAT DES LIEUX DU MARCHÉ DU TRAVAIL, ENJEUX & PERSPECTIVES

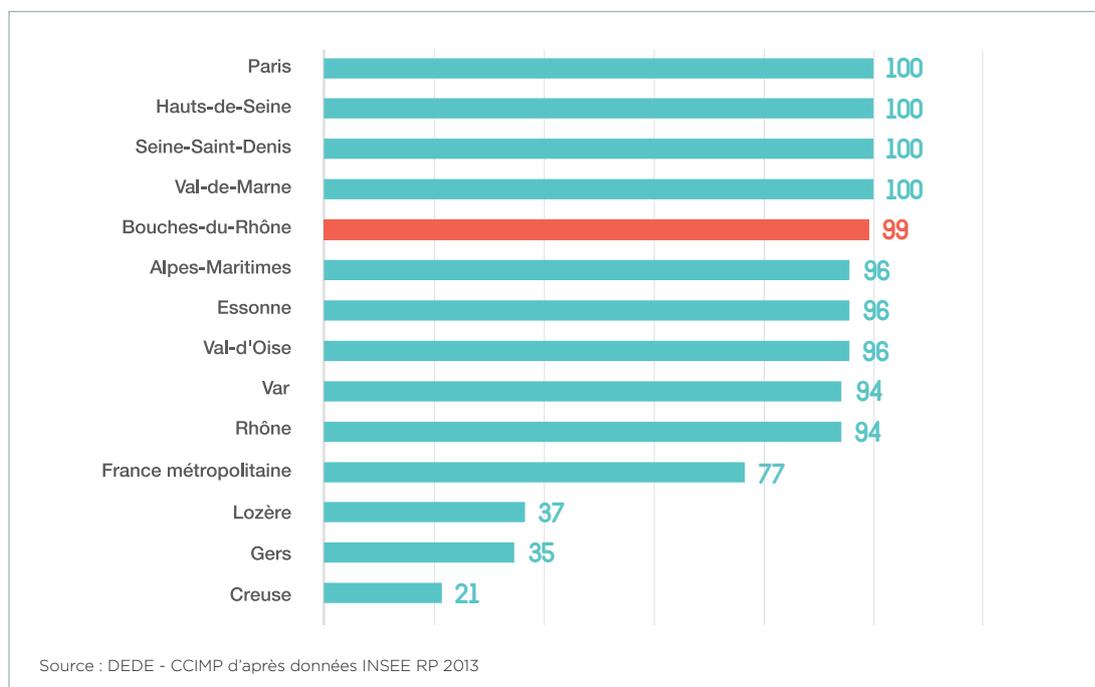
QUELQUES CONSTATS PRÉALABLES

UN DÉPARTEMENT « MÉTROPOLISÉ »

Le département des Bouches-du-Rhône est l'un des plus urbanisés de France⁴ après ceux de la région parisienne. Il occupe ainsi le 5^e rang national avec 99,3% de sa population résidant dans une commune urbaine. À titre de comparaison ce taux est de 77% en moyenne au niveau de la France métropolitaine. La présence de cette importante aire urbaine a été institutionnalisée par la création de la métropole Aix-Marseille-Provence au 01/01/2016.

LES BDR, AU 5^e
RANG NATIONAL EN TAUX
D'URBANISATION
99,3%
DE LA POPULATION
RÉSIDE DANS
UNE COMMUNE
URBAINE

TAUX D'URBANISATION : RAPPORT DE LA POPULATION À LA POPULATION TOTALE (EN %)



4 / Le taux d'urbanisation : est le rapport de la population à la population totale



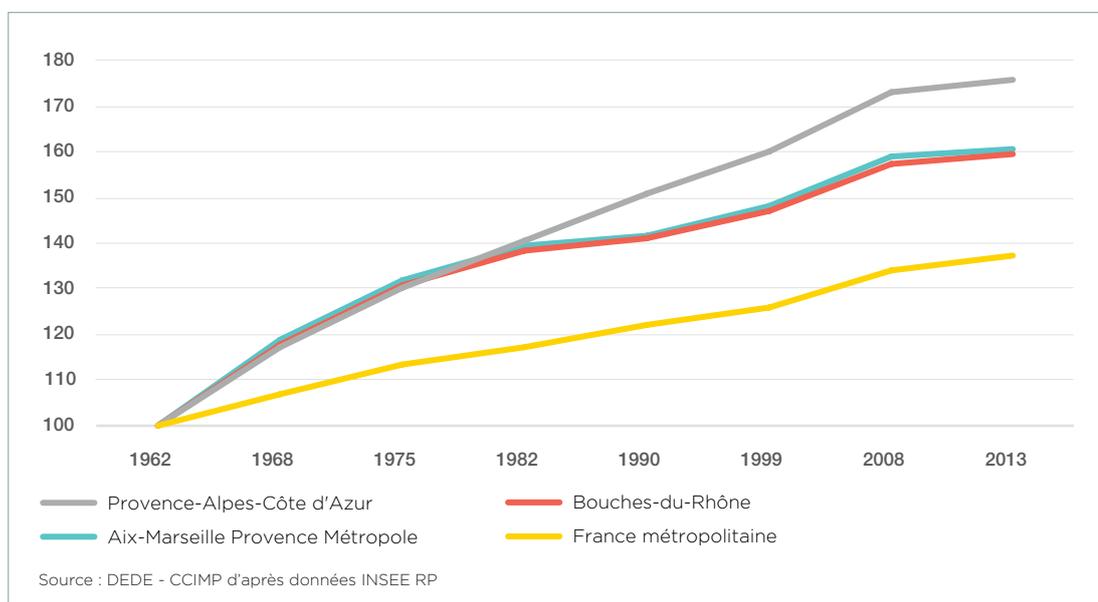
UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE MAIS UN DÉFICIT D'ATTRACTIVITÉ

DE 1999 À 2013
157 000
 HABITANTS
 SUPPLÉMENTAIRES

EN 2013
1 993 000
 HABITANTS

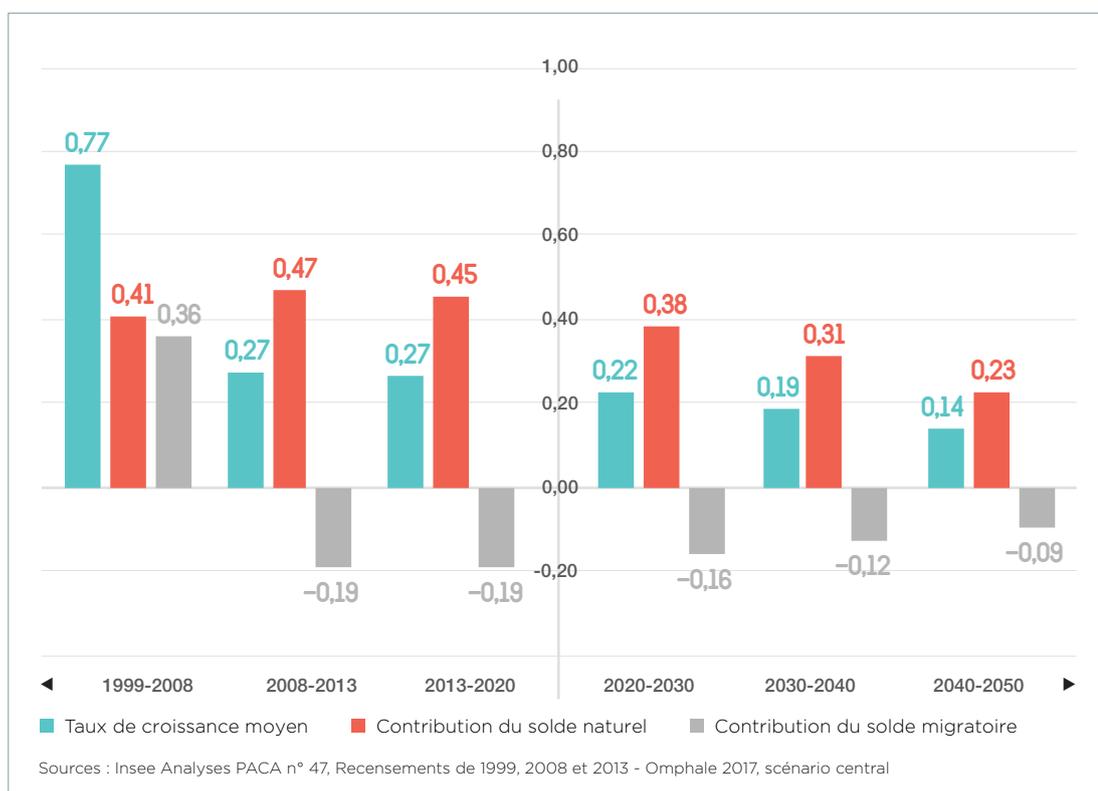
De 1999 à 2013, le département a accueilli plus de 157 000 habitants supplémentaires, soit une progression de 0,6%/an (identique à la moyenne nationale) pour l'amener, en 2013, à 1 993 000 habitants. Après un rythme soutenu sur 1999-2008 (+0,8%/an), le nombre d'habitants progresse seulement de +0,3%/an entre 2008 et 2013, en deçà de la moyenne nationale (+0,5%).

ÉVOLUTION DE LA POPULATION (BASE 100 EN 1962)



Depuis 2008, le solde naturel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès) **est désormais le seul moteur de la démographie locale** (+0,5%/an de 2008 à 2013) compensant le déficit migratoire (-0,2% sur la même période).

CONTRIBUTION DES SOLDES, NATUREL ET MIGRATOIRE, À L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES BOUCHES-DU-RHÔNE (EN %)

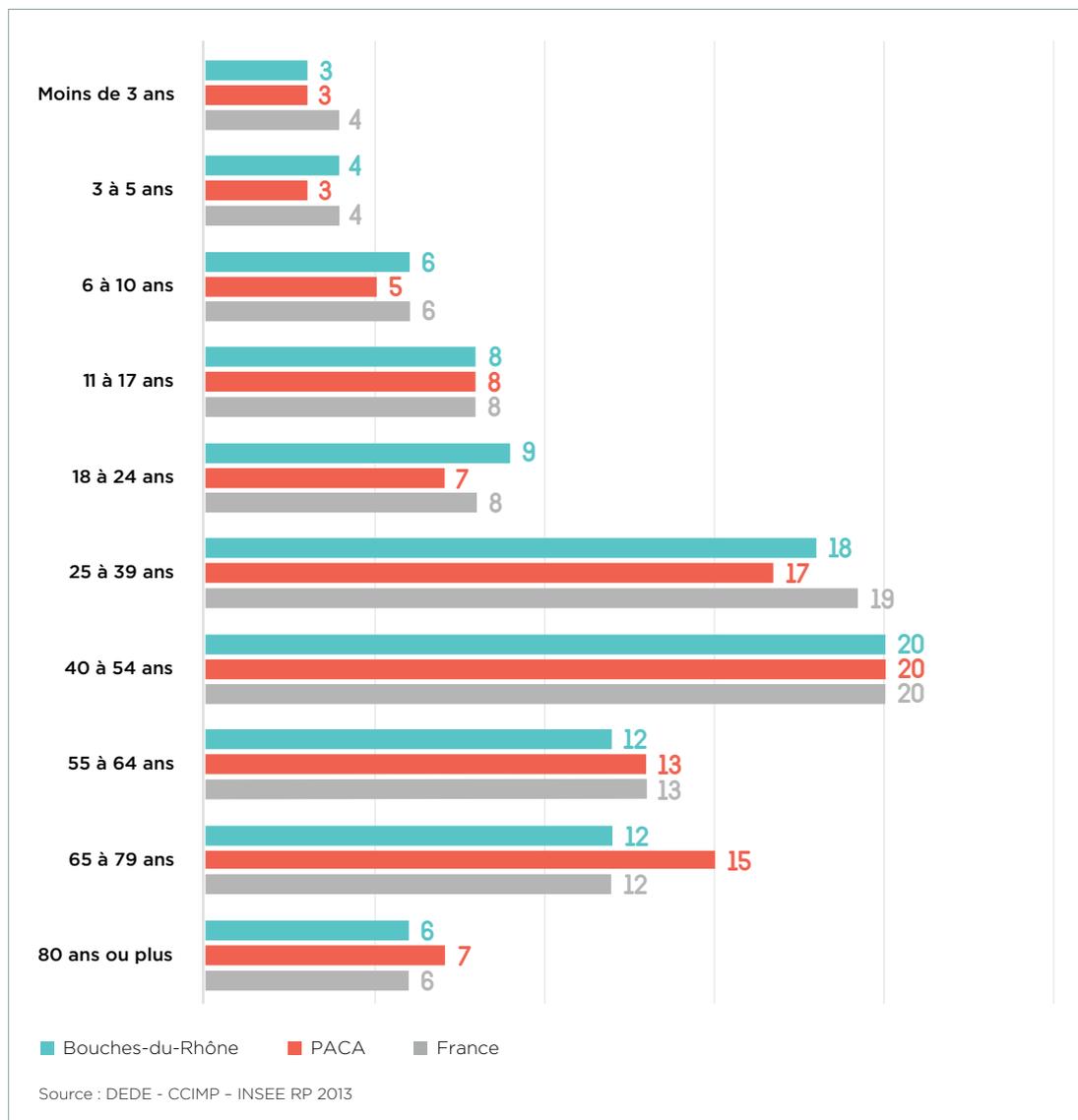


UNE POPULATION PLUTÔT JEUNE ET UNE PROBLÉMATIQUE « SÉNIOR » À ANTICIPER

La population du département est plutôt jeune par rapport au reste de la région PACA : les moins de 25 ans représentent 30,4% de la population des Bouches-du-Rhône contre 27,1% pour le reste de la région PACA (mais proche de la moyenne nationale à 30,3%).

▼
30,4%
 DE LA POPULATION
 A MOINS DE 25 ANS

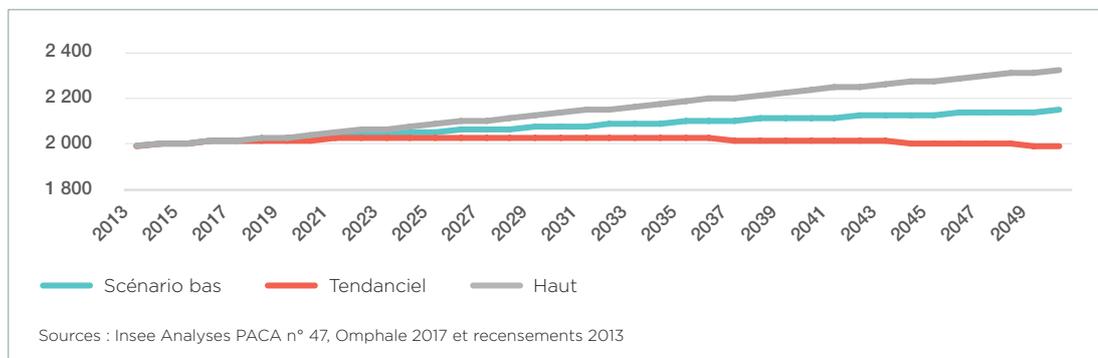
POPULATION TOTALE PAR TRANCHE D'ÂGE (EN %)



2 076 M
HABITANTS EN 2030

Selon les scénarios de l'INSEE, si les tendances démographiques se poursuivent, la population du territoire devrait atteindre 2,076 millions à horizon 2030. Les plus de 65 ans représenteraient 23,5% de la population (contre 18,2% en 2013). En termes économiques cela aura d'importantes répercussions, aussi bien sur les revenus des habitants (en baisse pour cette catégorie), sur la montée en puissance d'activités dédiées mais surtout sur la gestion de la population active.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 2013 À 2050 POUR LES 3 SCÉNARIOS DE PROJECTION (EN MILLION D'HABITANTS)



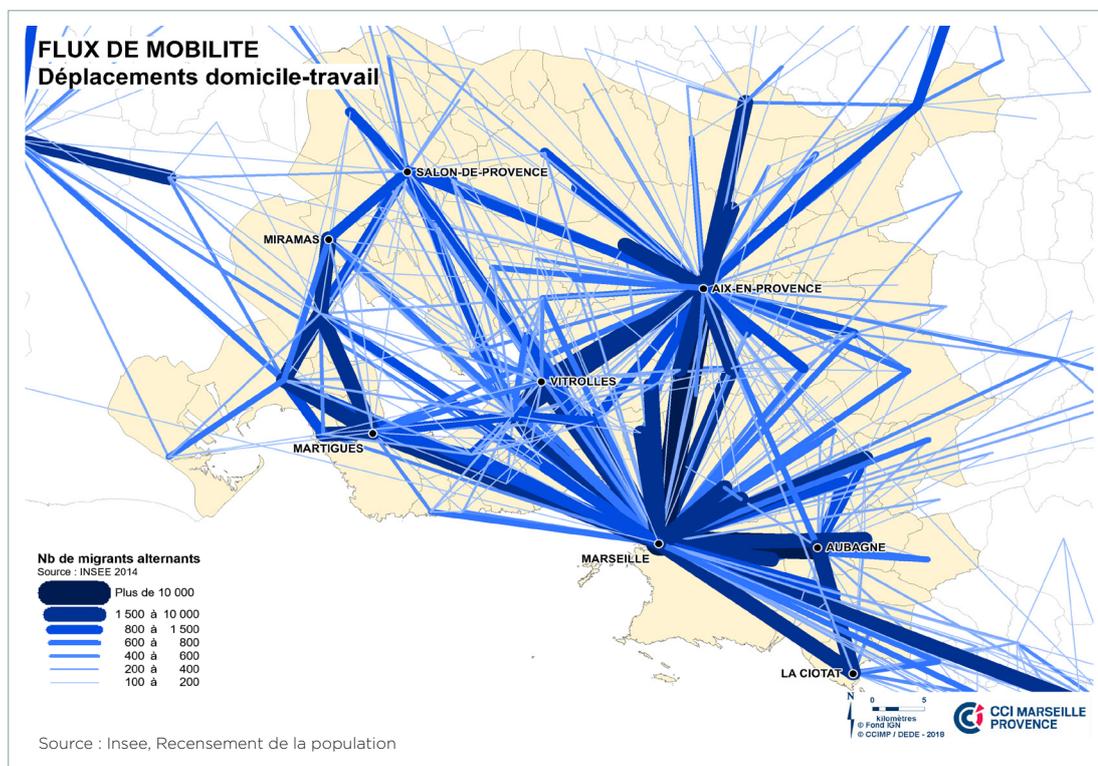
UN TERRITOIRE VASTE ET POLYCENTRIQUE

27 COMMUNES DE PLUS DE
10 000
HABITANTS

Si le territoire est polarisé entre Marseille et Aix-en-Provence, il dispose aussi de plusieurs autres pôles urbains avec 27 communes dépassant les 10 000 habitants, dont certaines en forte croissance comme Châteauneuf-les-Martigues, Saint-Martin-de-Crau ou Allauch.

Le desserrement urbain, la multiplicité des polarités économiques et d'emploi sur ce territoire génèrent d'importants flux de déplacements domicile-travail. L'automobile reste le principal moyen de transport : 75% de la population active l'utilise contre 14,2% pour les transports en commun.

NAVETTE DOMICILE-TRAVAIL AU SEIN DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN EN 2012



L'insuffisance d'une offre de logements abordables, en particulier pour les actifs, est avec la problématique du transport, l'un des blocages principaux qui doivent être levés rapidement.

D'IMPORTANTES DIFFICULTÉS SOCIALES SUR UN TERRITOIRE FRAGMENTÉ

La situation du département, et de sa métropole, en matière d'équilibre social est particulièrement préoccupante. Le département connaît un niveau de chômage élevé (11,2% au 2^{ème} trimestre 2017), avec des écarts importants allant de 12,8% pour la zone d'emploi d'Arles à 8,9% pour celle d'Aix-en-Provence (9,2% en France métropolitaine).

La médiane du revenu disponible par unité de consommation (UC) en 2012 dans les Bouches-du-Rhône, c'est-à-dire le revenu après redistribution et impôt, est de 19 424€, montant qui place le département au 39^e rang national (moyenne de 19 786€ en France métropolitaine).

Le taux de pauvreté du département atteint 18,1% contre 14,3% au niveau national. Cette problématique sociale fragmente le territoire avec d'importantes poches de pauvreté. Le 3^e arrondissement de Marseille est le territoire (communes ou arrondissements municipaux) avec le plus important taux de pauvreté de France (51,1%).

À l'inverse, dans certaines communes, les revenus disponibles sont plus élevés : le revenu disponible médian par UC d'Aix-en-Provence est de 25% supérieur à celui de Marseille.

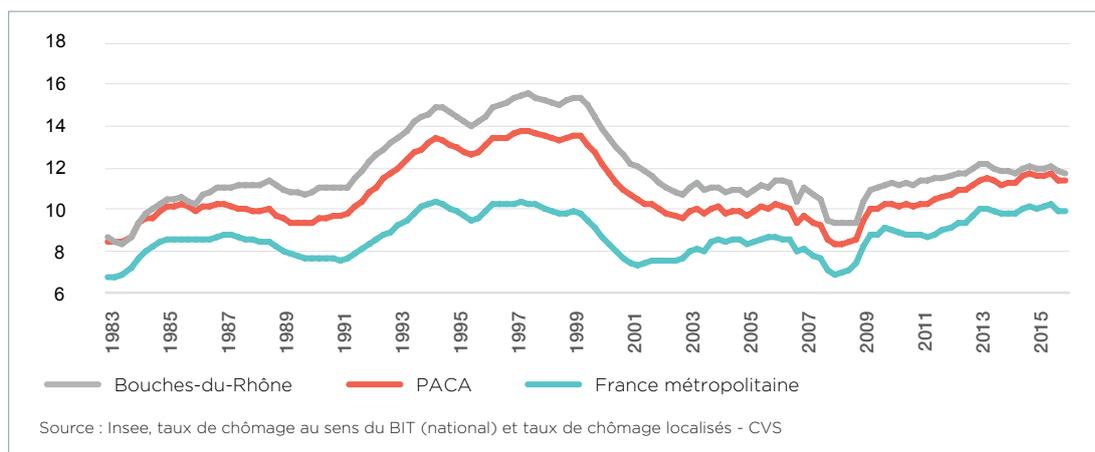
UN CHÔMAGE ENDÉMIQUE

Depuis plus de 30 ans, le taux de chômage des Bouches-du-Rhône a toujours été au-dessus de la moyenne nationale avec un pic à la fin des années 90 (écart de 5,6 pts au 2^e trimestre 1999).

Cet écart a été fortement réduit entre 1999 et 2004 et c'est stabilisé ces dernières années autour de 2 points : au 1^{er} trimestre 2017, le taux de chômage est de 11,2% dans les Bouches-du-Rhône contre 9,2% en France métropolitaine.

TAUX DE CHÔMAGE DE
11,2%
AU 1^{er} TRIMESTRE 2017

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE (EN%)



Fin septembre 2017, le département compte 138 730 demandeurs d'emplois de catégorie A* et 206 260 de catégorie ABC. Depuis le début de la crise, fin 2007, le nombre de demandeurs d'emplois a augmenté de 62% pour la catégorie A et de 71% pour la catégorie ABC (respectivement +72% et +82% en France métropolitaine).

Sur la catégorie ABC**, les demandeurs d'emplois qui enregistrent la plus forte progression sur cette période sont les « séniors » (50 ans et plus) avec +198%. On notera que le contrat de génération, qui visait à favoriser l'embauche ou le maintien dans l'emploi des salariés âgés (loi n° 2013 du 1^{er} mars 2013), n'a eu que peu de succès avec un stock n'ayant jamais dépassé les 800 contrats depuis sa création. Également préoccupante, la hausse du chômage de longue et très longue durée avec une progression de +113% du nombre de chômeurs de longue durée (plus d'un an d'inscription) et une progression de +168% des demandeurs d'emplois ayant plus de 3 ans d'inscription (sur la même période de fin 2007 à septembre 2017).

Cet éloignement croissant de l'emploi pose et impose la problématique de la réinsertion sur le marché du travail comme un enjeu prioritaire pour le territoire.

La zone d'emploi la plus impactée depuis le début de la crise, tout en restant en deçà de la moyenne nationale, est la zone de Salon-de-Provence. La zone d'Aix-en-Provence a connu une croissance supérieure à la moyenne départementale, son taux de chômage reste le plus faible des cinq zones d'emploi couvrant le département.

* Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat

** Catégorie ABC : demandeurs d'emploi tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

76 000
ALLOCATAIRE DU RSA
FIN 2016

RSA : UNE HAUSSE ININTERROMPUE DES NOMBRES D'ALLOCATAIRES

Fin 2016, avec la suppression du RSA activité, le département compte 76 000 allocataires⁵ couvrant une population de 163 000 personnes (allocataires et leurs conjoints, personnes à charge). Fin 2016, le département se place au 6^e rang national en matière de pourcentage d'allocataires du RSA (7^{ème} rang en matière de population couverte). Ce constat est à mettre en lien avec les difficultés sociales et économiques qui touchent le département, évoquées précédemment.

POPULATION ET ALLOCATAIRE RSA (FIN 2016)

Rang	Département	Population RP 2013	Allocataire RSA fin 2016	Taux de couverture	Population couverte	Taux de couverture
1	Seine-Saint-Denis	1 552 482	81 324	5,2%	169 802	10,9%
2	Aude	364 877	16 415	4,5%	32 614	8,9%
3	Pyrénées-Orientales	462 705	20 634	4,5%	40 529	8,8%
4	Nord	2 595 536	112 006	4,3%	243 808	9,4%
5	Gard	733 201	29 615	4,0%	60 115	8,2%
6	Bouches-du-Rhône	1 993 177	76 003	3,8%	162 984	8,2%
7	Pas-de-Calais	1 465 205	55 115	3,8%	122 867	8,4%
8	Ardennes	280 907	10 477	3,7%	21 769	7,7%
9	Ariège	152 684	5 671	3,7%	10 366	6,8%
10	Hérault	1 092 331	39 306	3,6%	77 105	7,1%
	France métropolitaine	63 697 865	1 636 188	2,6%	3 298 205	5,2%

Source : DGDE - CCIMP d'après données CAF

Depuis la mise en place du RSA en 2009, et jusqu'en 2015, le nombre d'allocataires connaît une hausse ininterrompue avec un taux de croissance annuel moyen de 3,4% (soit de l'ordre de 3 200 nouveaux allocataires par an). De 2009 à 2013, la croissance du nombre de foyers allocataires résultait principalement de la progression du RSA socle, puis de 2013 à 2015 du RSA activité.

Cette hausse est bien entendu nationale, et si le département connaît un stock d'allocataires très important, reflet de ses difficultés sociales et économiques, la dynamique est quant à elle moins négative. Le nombre de foyers allocataires a augmenté de 3,4%/an entre 2009 et 2015, bien loin du 5,1%/an observé au niveau national. Cette « faible » croissance place les Bouches-du-Rhône au 3^e rang des départements ayant connu la plus faible évolution (derrière Paris, les Hauts-de-Seine et le Jura).

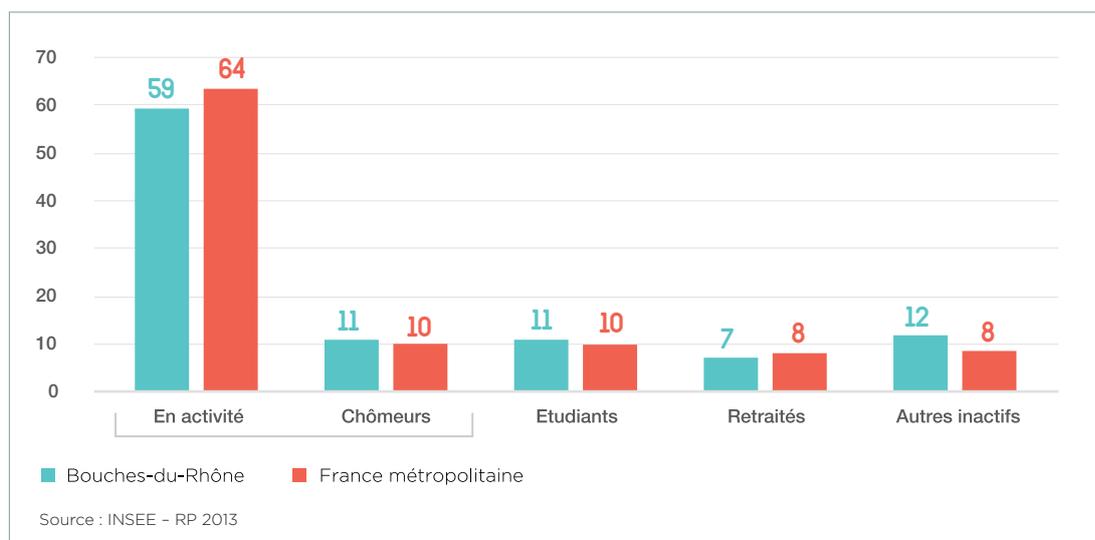
UNE DIFFICILE MOBILISATION DE LA FORCE DE TRAVAIL

Comme évoqué précédemment, le département souffre d'un taux de chômage important. Mais il ne s'agit que de la partie visible d'un sous-emploi chronique.

Le taux d'activité⁶ du département est l'un des plus faibles de France. Celui-ci est de 69,8% en 2013, ce qui place le département au 90^e rang national. Ce taux résulte d'une part de la situation du marché du travail (chômage), mais également des comportements liés à l'activité (participer ou non au marché du travail).

5 / Pour information : en 2016 le département compte 84 300 foyers allocataires qui perçoivent la prime d'activité en remplacement du RSA activité et de la prime pour l'emploi.
6 / Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (15-64 ans).

DÉCOMPOSITION DE LA POPULATION DE 15 À 65 ANS (EN %)



La décomposition de la population de 15 à 64 ans selon l'occupation permet de constater :

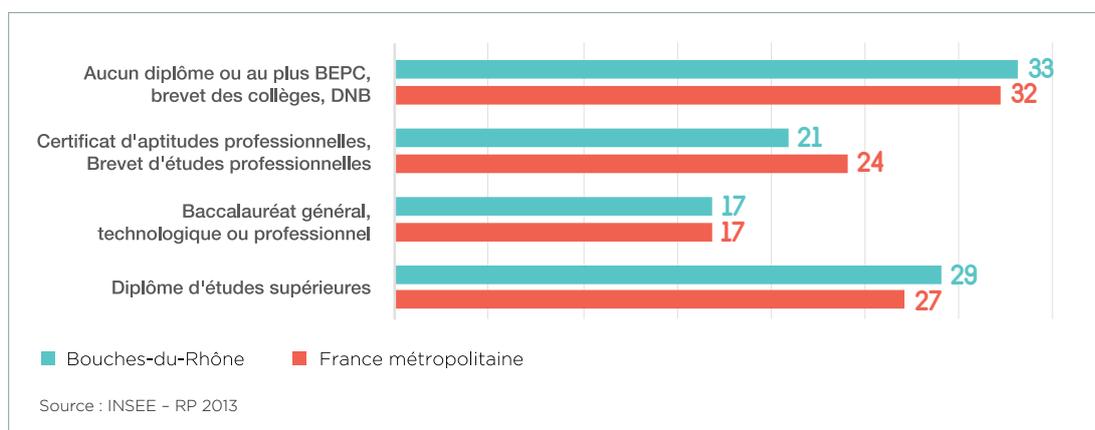
- La faiblesse du taux d'emploi⁷ qui est une mesure⁸ de la capacité d'un territoire à mobiliser sa force de travail. Il est de 59% pour les Bouches-du-Rhône contre 63,7% au niveau de la France métropolitaine. Si nous avions un taux d'emploi comparable au niveau national, il y aurait 809 000 personnes occupées soit 59 500 de plus (au sens du RP) ;
- Une part plus importante des « autres inactifs » (inactifs autres que chômeurs, étudiants et retraités), qui est le signe qu'une partie de la population, plus importante que la moyenne nationale, a choisi, plus ou moins volontairement, de sortir du marché du travail.

TAUX D'EMPLOI
59%
 POUR LES
 BOUCHES-DU-RHÔNE
 VS
64%
 AU NIVEAU NATIONAL

UN NIVEAU DE FORMATION DE LA POPULATION INSUFFISANT DANS LA COMPÉTITION MÉTROPOLITAINE

Les Bouches-du-Rhône comptent 1,4 million d'habitants de 15 ans et plus, non scolarisés. 33,1% sont considérés comme n'ayant aucun diplôme (32,2% en moyenne au niveau national) et à l'inverse 29,1% sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures (27,1% au national). Le département se situe donc, de prime abord, dans la moyenne.

POPULATION NON SCOLARISÉE DE 15 ANS OU PLUS PAR DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ (EN %)



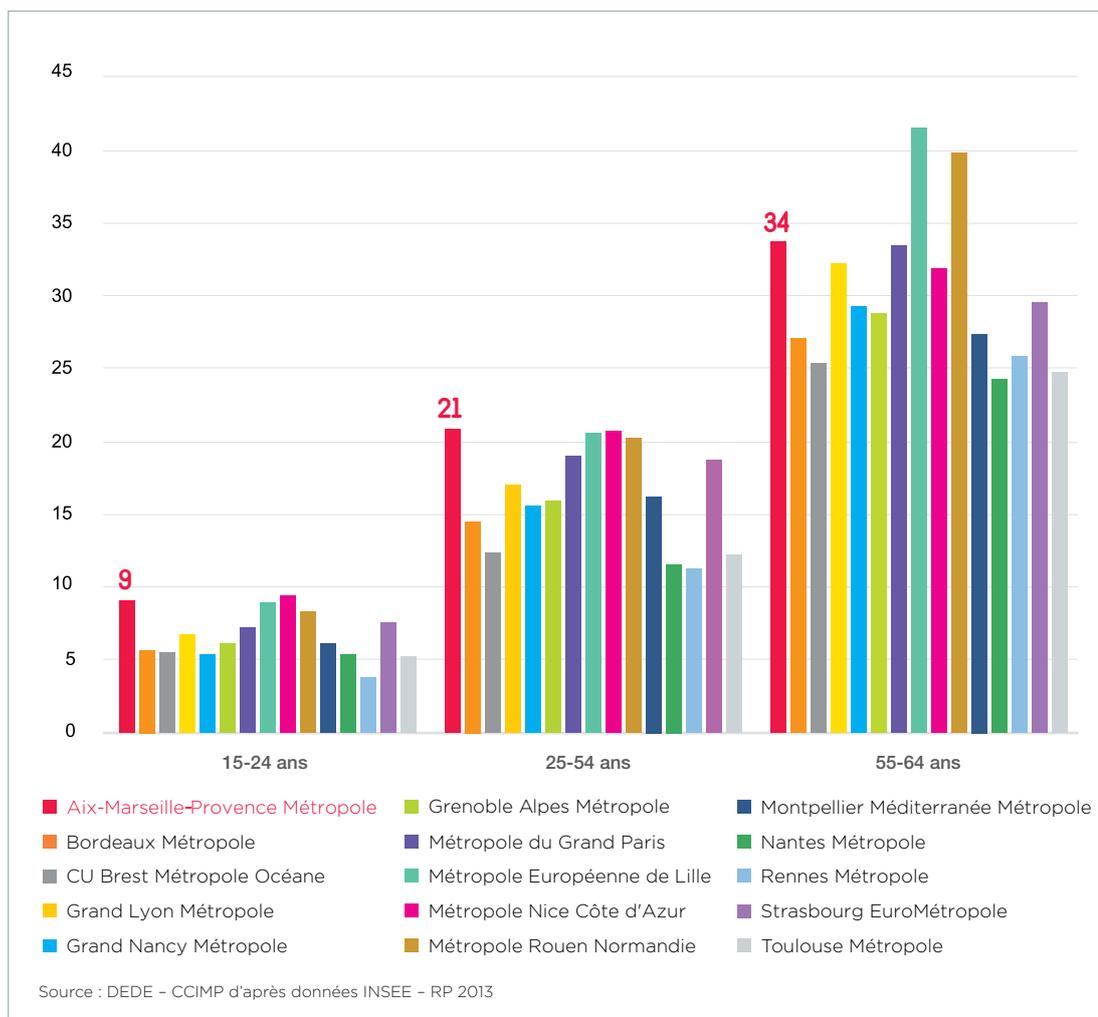
7 / Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe (ici 15-64 ans).

8 / Une limite : les personnes qui travaillent à temps partiel sont comptées de la même façon que les personnes travaillant à temps plein.

▼
32,8%
 DE NON DIPLÔMÉS
 VS
27,8%
 SUR LES AUTRES
 MÉTROPOLIS

Toutefois, le niveau de comparaison pertinent pour cet indicateur est le niveau métropolitain, territoire où l'économie de la connaissance est une composante clef de la croissance et de l'attractivité. Le constat devient alors plus sévère : Aix-Marseille-Provence possède un taux de non diplômés de 32,8%, contre 27,8% en moyenne pour les 14 autres Métropoles (graphique ci-dessous) ; et à l'inverse un faible taux de diplômés d'études supérieures avec 29,7%, contre 39,1% en moyenne pour les 14 autres métropoles.

PART DE LA POPULATION SANS AUCUN DIPLÔME ET NON SCOLARISÉE (EN %)



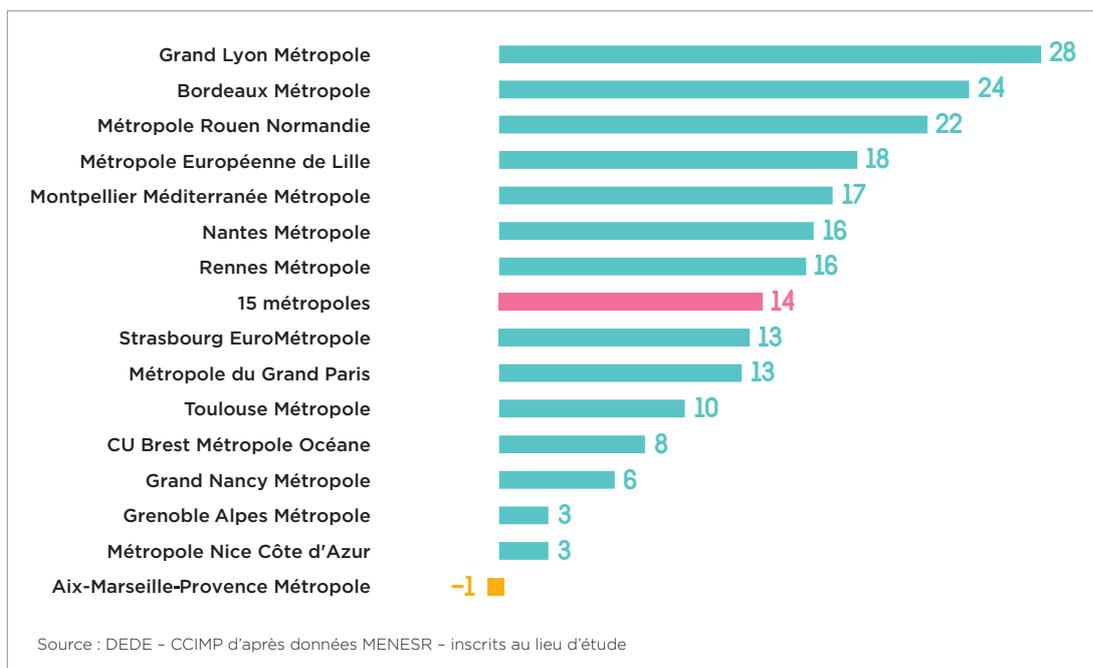
Cette problématique d'un niveau de formation insuffisant, dans un contexte de compétition métropolitaine, s'observe pour l'ensemble des tranches d'âge. Si elle est problématique pour la tranche des 25-54 ans, qui représente le cœur de la population active, elle est encore plus inquiétante pour les 15-24 ans, les actifs de demain : 9,1% d'entre eux ne possède aucun diplôme et n'est pas scolarisée.

UN MANQUE D'ATTRACTIVITÉ DES FORMATIONS SUPÉRIEURES

Le manque de grands établissements et d'écoles d'ingénieurs à recrutement national sélectif est un handicap pour l'attractivité du territoire vis-à-vis des jeunes. En effet, si Aix Marseille Université est la 1^{ère} université de France en nombre d'étudiants, cela s'explique aussi par la fragmentation de l'offre dans les autres métropoles.

En 2013/2014, 90 240 étudiants étaient inscrits dans des formations supérieures (université, ingénieurs, école de commerce...), soit 4,5 étudiants pour 100 habitants. Si ce taux est supérieur à la moyenne nationale (3,8%), il ne place le département qu'au 26^e rang national, bien loin des standards des autres départements possédant une métropole.

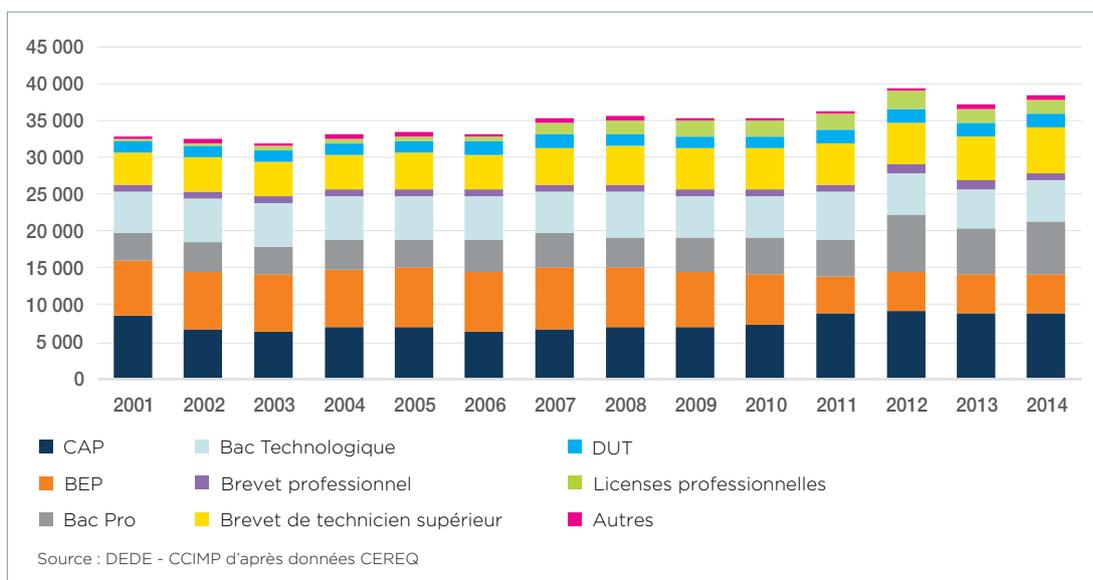
CROISSANCE DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS DANS LE SUPÉRIEUR DE 2001 À 2013 (EN %)



UNE FORMATION PROFESSIONNELLE À DYNAMISER

Dans un pays où la formation initiale est encore l'alpha et l'oméga de la trajectoire professionnelle, l'importance de la formation professionnelle est souvent éclipsée. Selon les bases du CEREQ, 38 000 élèves (scolaires, apprentis, formation continue...) obtiennent chaque année un diplôme de l'enseignement technique et professionnel dans l'académie Aix-Marseille.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIPLÔMÉS DANS LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES DE L'ÉDUCATION NATIONALE ACADÉMIE AIX-MARSEILLE



Entre 2001 et 2014 le nombre de diplômés dans les formations professionnelles dépendant de l'éducation nationale dans l'académie Aix-Marseille connaît une progression de +1,1%/an.

On constate une hausse du niveau moyen : les diplômés dans les formations de niveau V (CAP et le BEP) enregistrent un recul de -1,0% par an sur 2011-2014 (mais ils représentent toujours 1/3 des admis), la croissance étant portée par les formations des niveaux supérieurs avec +2,4%/an pour le bac professionnel et technologique et +2,7% pour les BTS.

EMPLOIS : UNE DYNAMIQUE NOTABLE, MAIS INSUFFISANTE

BOUCHES-DU-RHÔNE
865 000
EMPLOIS
EN PROGRESSION
DE 0,7%/AN

Le département des Bouches-du-Rhône compte 865 000 emplois fin 2014 selon les estimations de l'INSEE. Entre la fin 2008 et la fin 2014, le nombre d'emplois a progressé de +0,7%/an (5 600 emplois/an en moyenne).

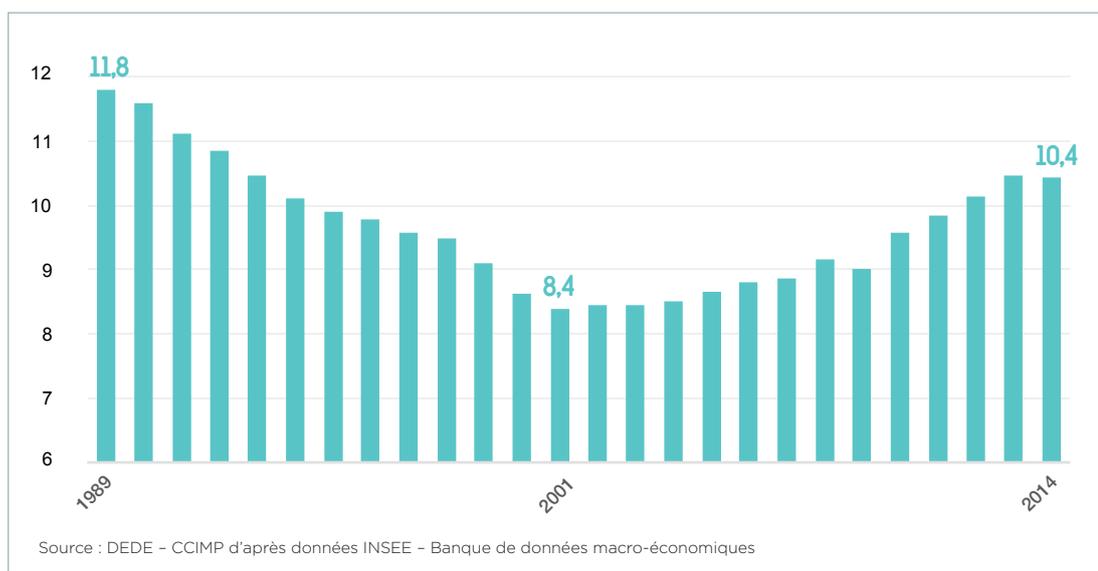
Cette croissance place le département au 14^{ème} rang national, au-dessus de la moyenne nationale (+0,2%/an). Une observation des seuls départements métropolisés⁹ donne une position plus médiane, le département occupant le 7^e rang (croissance de l'emploi de 0,5%/an en moyenne pour les 14 métropoles, n.c. Grand Paris).

UNE PROGRESSION DES NON-SALARIÉS : VERS UNE NOUVELLE ORGANISATION DU TRAVAIL ?

Si le salariat reste le principal mode d'organisation du travail avec 90 % des emplois dans le département (et en France), on constate depuis le début des années 2000 un rebond de l'emploi non-salarié (indépendants, chef d'entreprises) après la forte progression du salariat observé entre 1980 et 2000.

Avec la mise en place du statut d'autoentrepreneur, on note une accélération sur la période 2008-2014 de cette tendance avec une progression de l'emploi non-salarié de 2,9%/an sur le département (suivant la tendance nationale).

TAUX D'EMPLOI NON SALARIÉ DANS L'EMPLOI TOTAL - (BOUCHES-DU-RHÔNE EN %)



S'il est possible de relier le phénomène à une possible « ubérisation » de l'économie, cette tendance prend également appui sur le chômage de masse, qui pousse les moins qualifiés à créer leur propre emploi et les séniors à devenir consultants. Il faut toutefois relativiser : le taux d'emplois non-salariés fin 2014 (10,4 %) reste encore inférieur à celui observé à la fin des années 1980 (11,8 % en 1989).

Le développement du non-salariat représente un potentiel important de création d'activité, tout en gardant à l'esprit le risque important d'une polarisation du marché du travail indépendant entre travailleurs faiblement qualifiés « ubérisés » et consultants fortement qualifiés. De plus les contraintes sociales restent fortes dans une France où l'accès à la sécurité sociale, à la retraite, aux mutuelles, au logement, aux prêts bancaires reste largement conditionné à l'obtention d'un CDI.

La voie médiane pourrait être la pluriactivité avec un entrepreneuriat en complément du salariat (au niveau national 1/4 des autoentrepreneurs sont aussi salariés).

Cela pose également la question de l'accompagnement par les institutions avec la gestion de nouvelles problématiques : travailleur indépendant économiquement dépendant, plates-formes d'intermédiations...

9 / 14 départements accueillant une des 14 métropoles françaises hors Grand Paris : Alpes-Maritimes, Bas-Rhin, Bouches-du-Rhône, Finistère, Gironde, Haute-Garonne, Hérault, Ille-et-Vilaine, Isère, Loire-Atlantique, Meurthe-et-Moselle, Nord, Rhône, Seine-Maritime.

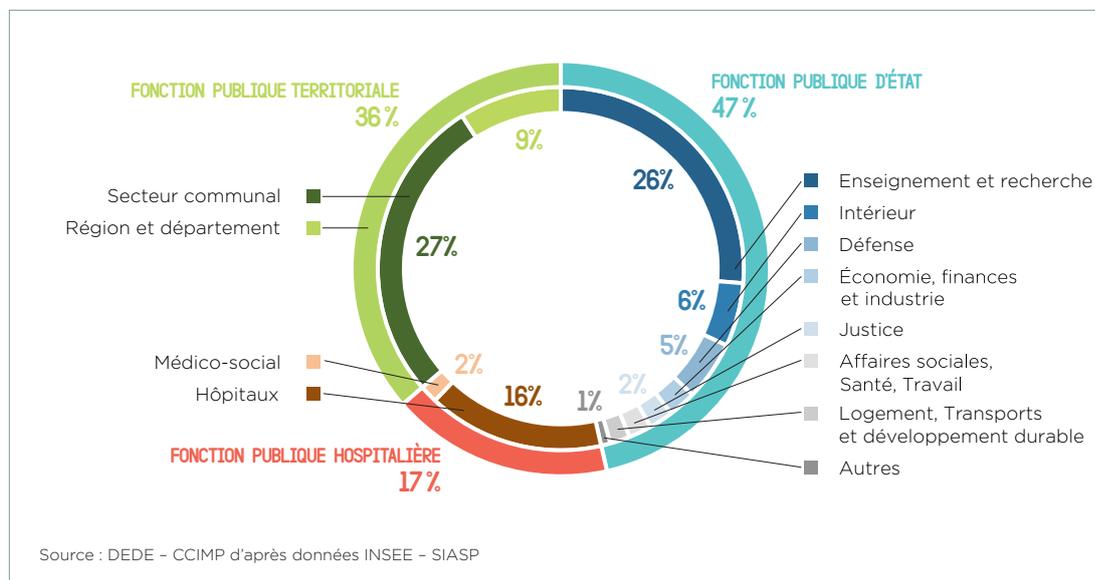
UN EMPLOI PUBLIC QUI RESTE UN MARQUEUR MÉTROPOLITAIN

Le département des Bouches-du-Rhône compte 181 800 salariés qui travaillent dans l'un des trois versants de la fonction publique fin 2014. L'emploi public représente 91,3 salariés publics pour 1 000 habitants et 21% de l'emploi départemental total. Cette présence est légèrement plus élevée que la moyenne nationale qui compte 85,5 salariés publics/1000 hab. et 20,4% d'emplois publics dans l'emploi total, mais proche des taux observés pour les départements métropolisés, hors Paris, (88,9/1000 hab. et 20,5%).

BOUCHES-DU-RHÔNE
181 000
SALARIÉS PUBLICS

21%
DE L'EMPLOI
DÉPARTEMENTAL

RÉPARTITION DES EMPLOIS PUBLICS DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE (FIN 2014)

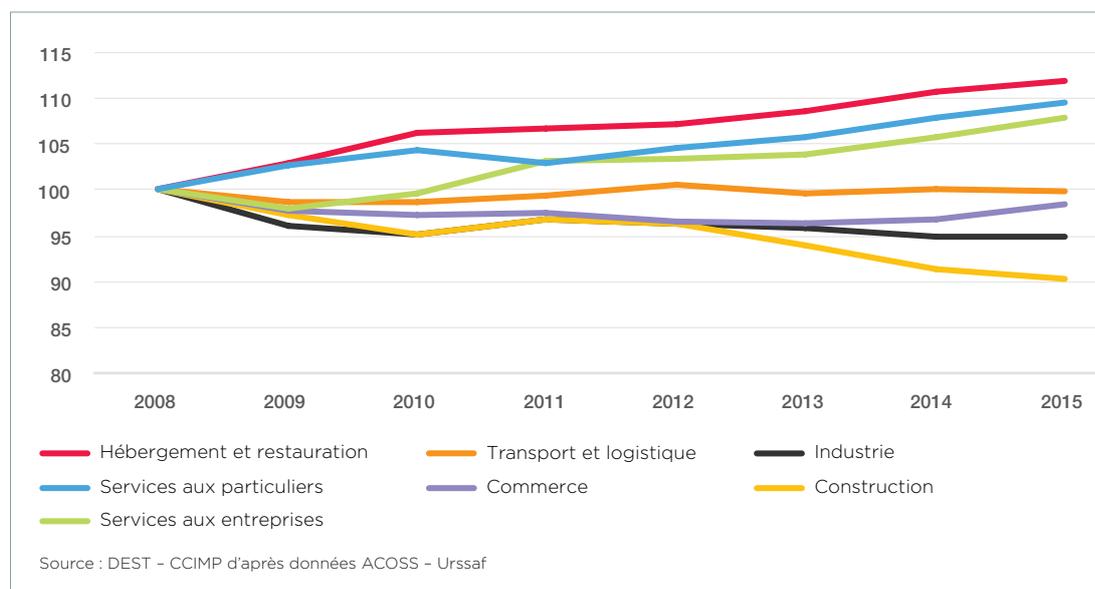


UN EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ FAISANT PREUVE D'UN DYNAMISME ENCORE INSUFFISANT

Avec un emploi public sous contraintes, le secteur privé reste le principal pourvoyeur d'emplois. Le département compte ainsi dans le secteur privé¹⁰ 586 600 salariés travaillant dans 61 300 établissements à fin 2015 (données provisoires).

80% des emplois salariés privés sont situés dans le secteur des services (75% au niveau national). Le secteur industriel est sous-représenté (13% des emplois contre 17% au niveau national).

ÉVOLUTION PAR GRANDS SECTEURS (ENTRE 2008 ET 2015 BOUCHES-DU-RHÔNE BASE 100 EN 2008)



Entre 2008 et 2015, les Bouches-du-Rhône affichent une croissance de l'emploi dans le secteur privé de +0,4% par an (au 13^e rang national), contre +0,1% au niveau de la France métropolitaine.

Les principaux constats sur la période :

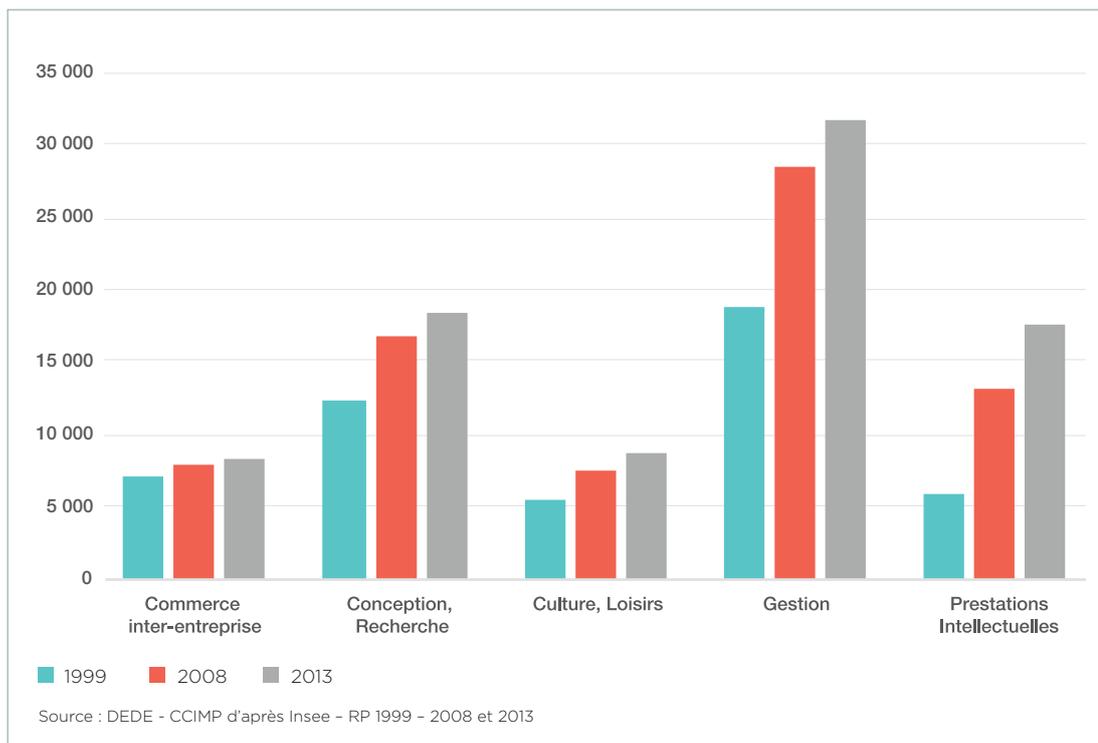
- **L'industrie** limite les dégâts avec une baisse moyenne des effectifs de -0,7%/an entre 2008 et 2015 (soit de l'ordre de 600 emplois /an détruits) qui reste largement inférieur au recul enregistré au niveau national (-1,7%/an). Le secteur industriel a été principalement soutenu par la construction aéronautique qui a créé plus de 2 000 emplois sur la période mais également par la plasturgie et la distribution d'électricité.
- **La construction**, secteur qui connaît le plus de difficultés, a perdu un 10^e de ses effectifs permanents sur la période 2008 - 2015.
- **Le secteur commercial** a particulièrement souffert de la crise et du repli de la consommation. Le commerce de gros a notamment été impacté avec un recul de l'emploi de -1,4%, de même que le commerce automobile (-1,1%). Le commerce de détail connaît lui un rebond depuis la fin 2013 qui lui permet d'afficher une croissance de +0,5%/an sur la période.
- **L'hébergement et la restauration** est en forte progression de +1,6%/an, malgré la crise et vraisemblablement en raison du renouveau touristique de Marseille en lien avec Marseille Provence 2013 Capitale Européenne de la Culture.
- **Les services** aux entreprises et les services aux particuliers, notamment dans le médico-social, l'enseignement et la santé, sont les principaux secteurs pourvoyeurs de nouveaux postes.

UNE CRÉATION D'EMPLOI PORTÉE PAR LES EMPLOIS MÉTROPOLITAINS

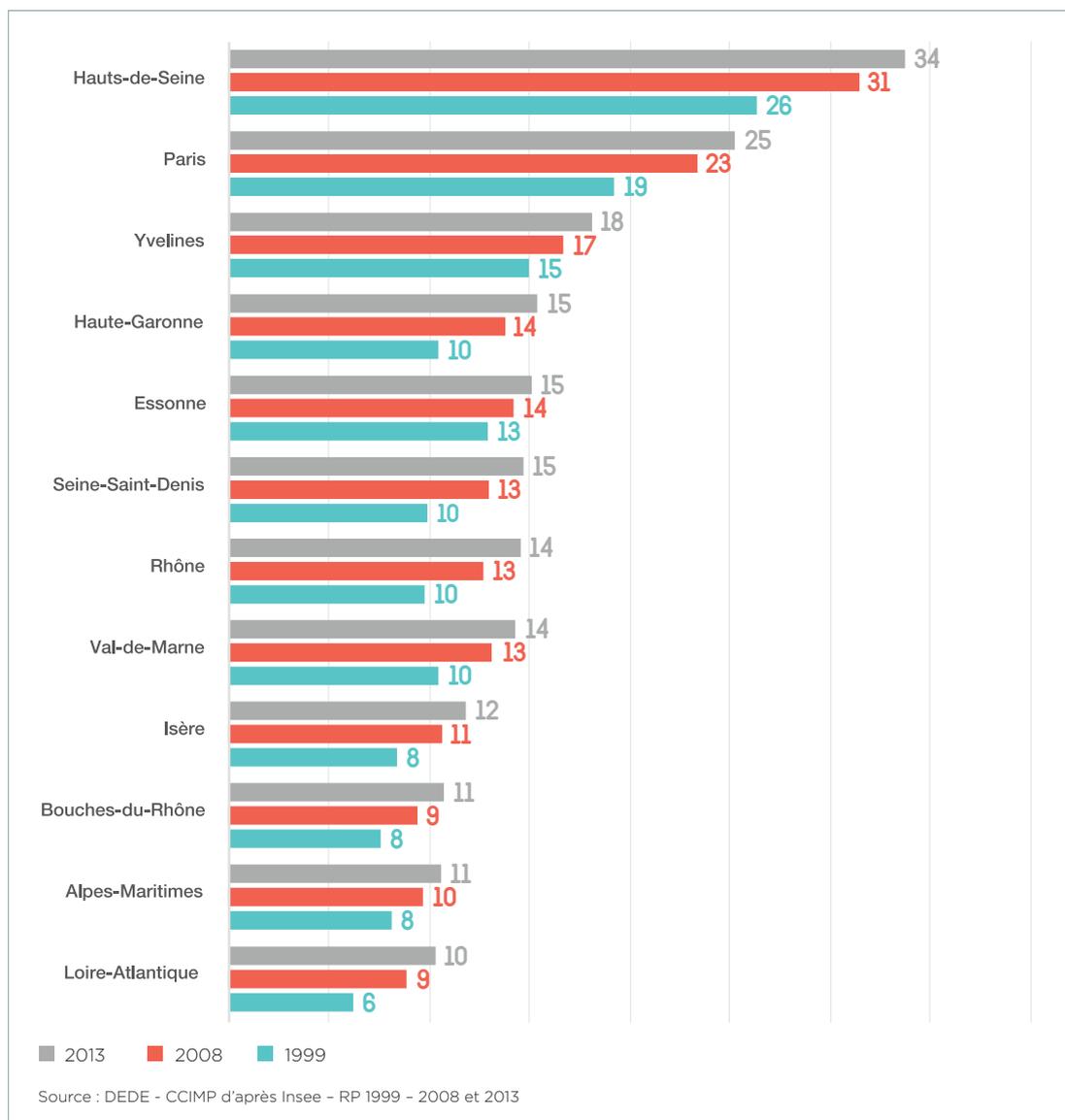
La dynamique de croissance de l'emploi est de plus en plus portée par les grandes métropoles et les grandes aires urbaines du territoire. Plus précisément, la création d'emploi est tirée par des secteurs qui n'existent vraiment que sur des territoires métropolitains, comme, par exemple, les services supérieurs aux entreprises (ingénierie, informatique, étude).

Ces emplois sont stratégiques car ils représentent le cœur de la croissance en emplois : entre 1999 et 2013, les emplois des cadres des fonctions métropolitaines en France métropolitaine connaissent une progression de +54%, contre +10% pour les autres types d'emplois. Plus marquant, sur la période de crise 2008 - 2013, seuls ces emplois enregistrent une progression.

ÉVOLUTION DES EMPLOIS DES CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES - (BOUCHES-DU-RHÔNE EN NB)



PART DES EMPLOIS DES CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES DANS L'EMPLOI TOTAL (EN% PAR DÉPARTEMENT)



Les Bouches-du-Rhône comptent 11% d'emplois cadres des fonctions métropolitaines au recensement 2013. Cela place le département au 10^{ème} rang national. La part des emplois cadres dans les fonctions métropolitaines est passée dans le département de 7,6% en 1999 à 10,7% en 2013 (de l'ordre de 35 000 emplois, soit 1/4 des créations nettes d'emplois au sens du recensement sur la période).

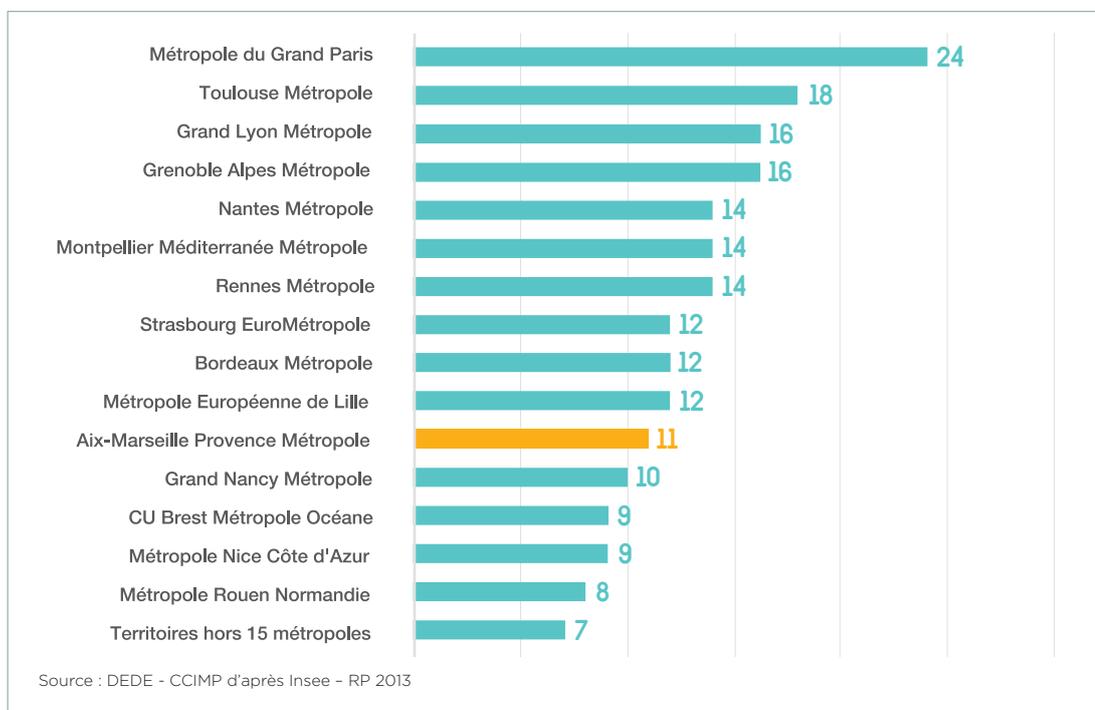
Cette progression résulte en particulier des cadres dans la fonction « prestations Intellectuelles » (professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc.) qui ont été multipliés par 3 entre 1999 et 2013. Le gros des effectifs reste toutefois situé dans les fonctions de gestion (professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance).

BOUCHES-DU-RHÔNE
11%
 D'EMPLOIS CADRES
 DES FONCTIONS
 MÉTROPOLITAINES

BOUCHES-DU-RHÔNE
11%
 D'EMPLOIS CADRES
 DES FONCTIONS
 MÉTROPOLITAINES

Si dans une approche de compétition « départementale » les Bouches-du-Rhône semblent relativement bien placées, une comparaison avec les 14 autres métropoles relativise la position. La métropole Aix-Marseille-Provence compte 11,1% d'emplois cadres des fonctions métropolitaines, en dessous de la moyenne des 15 métropoles (18,1% et 13,0% hors Grand Paris). Si l'on se compare au Grand Lyon, à taux équivalent Aix-Marseille-Provence devrait compter 38 000 emplois de plus dans ces fonctions.

PART DES EMPLOIS DES CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES DANS L'EMPLOI TOTAL (MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE) (EN %)



3 500
 NOUVEAUX ACTIFS
 RÉSIDENTS EN
 MOYENNE
 2008-2013

UN NIVEAU DE CROISSANCE INSUFFISANT POUR RÉSORBER LE CHÔMAGE

Créer des emplois ne signifie pas automatiquement faire baisser le chômage. D'autres variables comme « la population active » qui elle-même dépend de nombreux paramètres (âge départ retraite, de fin d'étude, solde migratoire, démographie...) entrent en ligne de compte.

Ainsi au niveau du département, de nouveaux salariés font leur entrée chaque année : 3 500 nouveaux actifs résidents en moyenne sur la période 2008-2013. Ce qui signifie, en théorie, que l'économie devra créer au minimum 3 500 postes en moyenne par an pour que la courbe du chômage commence à s'infléchir.

Au vu des statistiques portant sur l'emploi privé, une décroissance notable du chômage semble nécessiter une croissance annuelle supérieure à 10 000 emplois par an.

DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT : DES CAUSES MULTIFACTORIELLES

Le Conseil d'orientation pour l'emploi a identifié trois grands types de causes qui peuvent expliquer des difficultés de recrutement :

- **Un déficit d'attractivité de certains métiers.** Cela peut être lié à de faibles salaires ou des conditions de travail difficiles, mais également à un déficit d'image qui n'est pas toujours en lien avec la réalité actuelle (dans l'industrie pas exemple). L'attractivité du territoire, en particulier pour les talents rares, n'est pas non plus à négliger.
- **Le manque de fluidité du marché du travail.** La dimension géographique de l'emploi peut également aggraver les difficultés de recrutement. La mobilité, le logement et la localisation des entreprises sont donc des enjeux considérables.
- **Une inadéquation entre les compétences attendues** par les recruteurs et celles disponibles. Souvent mise en avant par les entreprises, cette problématique recoupe plusieurs réalités qui peuvent aller d'un déficit réel de formation/compétence à des attentes démesurées des recruteurs.

À noter que ces difficultés semblent plus prégnantes dans les petites entreprises qui peuvent souffrir d'un manque d'attractivité par rapport aux plus grandes (RTT, avantages annexes...), ou d'un manque de compétence RH.

UN TISSU D'ENTREPRISES QUI DOIT ENCORE PROGRESSER

Pour créer des emplois, il est possible de s'appuyer sur le développement des entreprises ou d'inciter les gens à se mettre à leur compte pour créer leur propre emploi. La création d'entreprises a été fortement développée ces dernières années grâce notamment au succès du nouveau statut d'auto-entrepreneur.

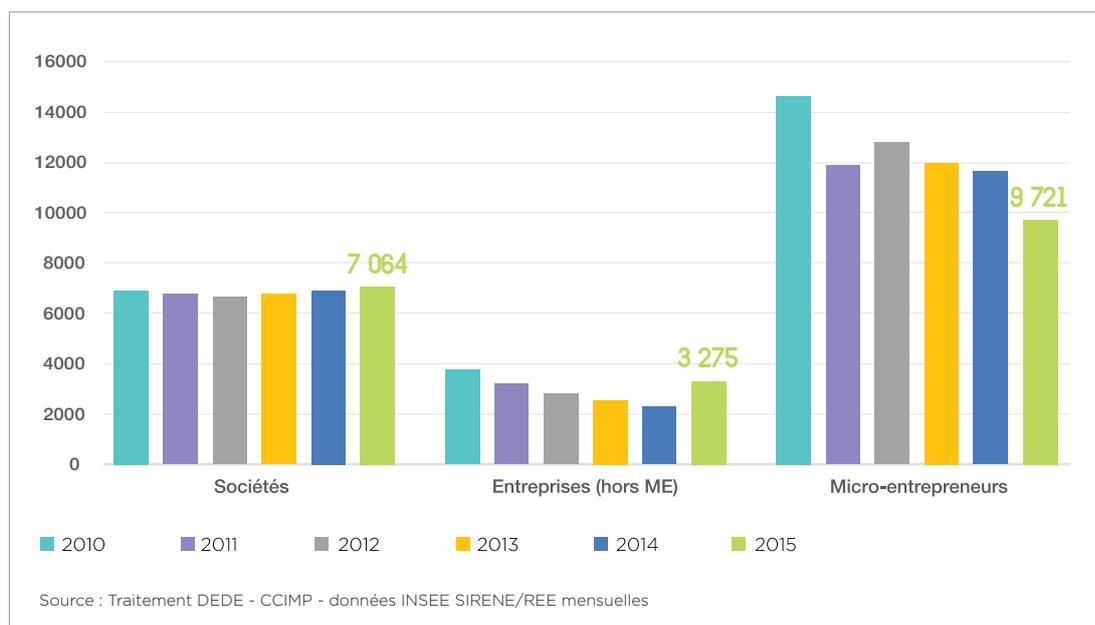
Mais, plus que la création, l'enjeu est maintenant dans le développement des entreprises. En effet la France ne souffre pas d'un manque de créations d'entreprises, elle est même la championne d'Europe en la matière. L'une des lacunes de l'économie française est sa difficulté à faire croître ses entreprises pour en faire des championnes, innovantes, exportatrices et créatrices d'emplois.

BOUCHES-DU-RHÔNE : 2^E DÉPARTEMENT POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISES

En 2015, le département a enregistré 20 000 créations d'entreprises (4% des créations nationales, au 2^e rang derrière Paris en volume). 48,5% des créations ont été réalisées sous le régime du micro-entrepreneur (42,6% au niveau national). Le taux de création (rapport entre le nombre de créations d'entreprises et le stock d'entreprises présentes sur le territoire) est de 12,8%, légèrement au-dessus de la moyenne nationale (12,4%)

▼
20 000
CRÉATIONS
D'ENTREPRISES/AN

ÉVOLUTION DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES PAR RÉGIME – (BOUCHES-DU-RHÔNE EN NB)



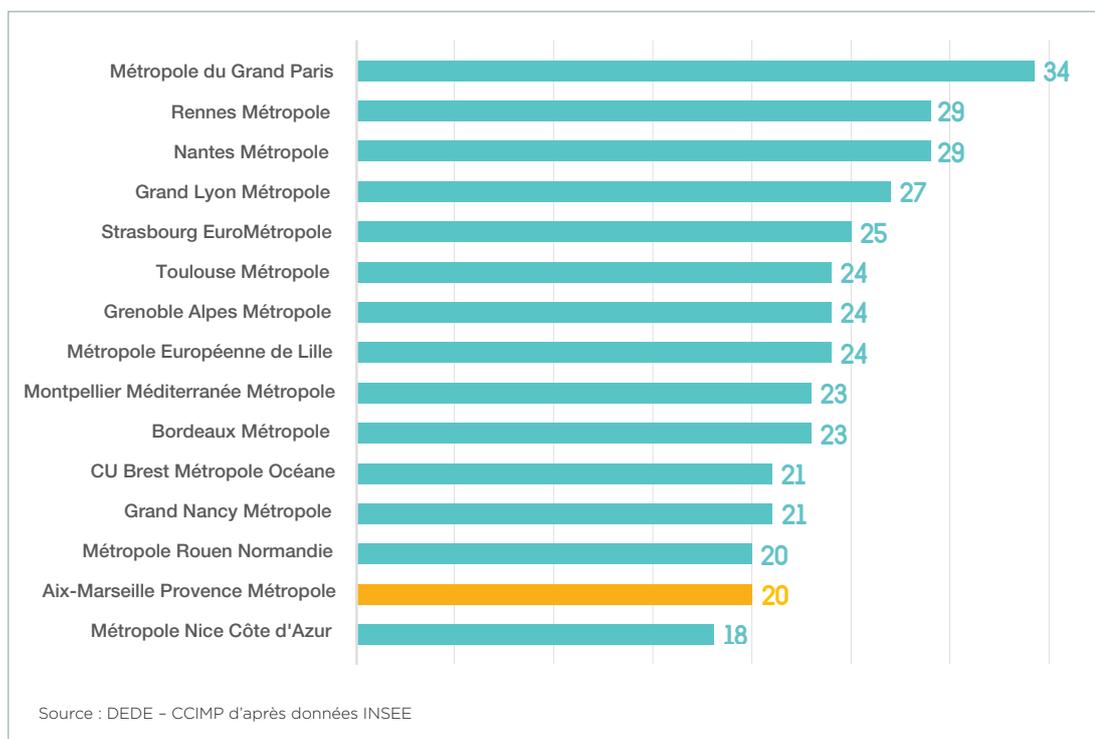
En 2015, le domaine de la création d'entreprises a été marqué par une convergence de l'auto-entrepreneuriat vers le régime de la microentreprise (immatriculation obligatoire au RM ou RCS pour les activités artisanales ou commerciales, paiement de Cotisation foncière des entreprises, stage obligatoire...). Cette modification a eu des effets importants aussi bien sur le nombre de créations que sur le régime utilisé avec une baisse de -4% des créations en 2015 par rapport à 2014.

▼
19%
 DE CRÉATIONS
 DANS LES SECTEURS
 STRATÉGIQUES
 MÉTROPOLITAINS

MAIS DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES INSUFFISANTES DANS LES SECTEURS STRATÉGIQUES « MÉTROPOLITAINS »

En 2015, 19% de créations d'entreprises du département ont été réalisées dans les secteurs stratégiques contre 21% au niveau national, tiré par la région parisienne (42% pour Paris). Cela place le département en 15^e position. Mais une fois encore une approche comparative métropolitaine est nécessaire : la métropole Aix-Marseille Provence occupe le 14^e rang des métropoles françaises pour les créations d'entreprises dans ces secteurs.

PART DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES DANS LES SECTEURS MÉTROPOLITAINS (EN %)

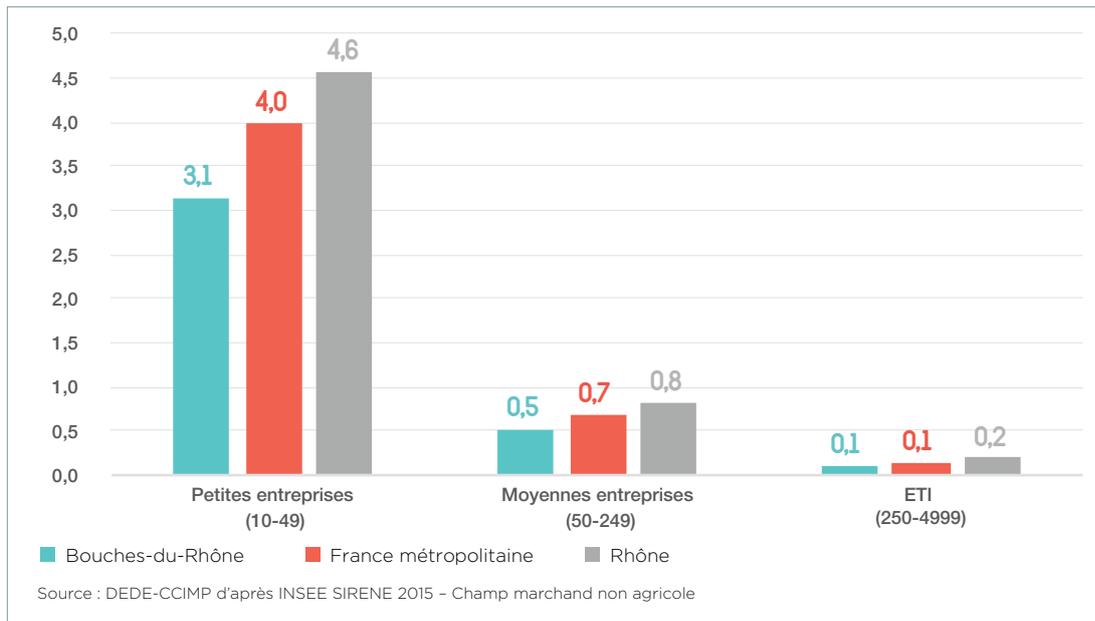


UN DÉFICIT EN PME ET ETI

La France est fière de ses grands groupes, notre pays est d'ailleurs bien placé avec 32 entreprises dans le top 500 mondial (nombre identique à nos voisins allemands). Ces groupes sont la vitrine de la France à l'international, présents sur tous les marchés, compétitifs à l'export.... Mais, pour la majorité, leur avenir est sur les nouveaux marchés en forte croissance des pays émergents.

L'enjeu, national, mais également départemental, est d'accompagner les futures « entreprises de croissance ». Ces TPE et PME qui deviendront les ETI et grandes entreprises, créeront la richesse et les emplois de demain.

PART DE PME ET ETI DANS LES ENTREPRISES (EN %)



Les Bouches-du-Rhône comptent 5 745 entreprises de 10 à 249 salariés au 1^{er} janvier 2015 sur le champ marchand non agricole, soit 3,7% des entreprises du territoire (4,7% au niveau national). Même constat pour les ETI qui ne représentent que 0,11% de nos entreprises contre 0,15% au niveau national. L'impact de ce déficit par rapport à la moyenne nationale est : 1 550 PME et 57 ETI « manquantes » et les dizaines de milliers d'emplois qui vont avec.

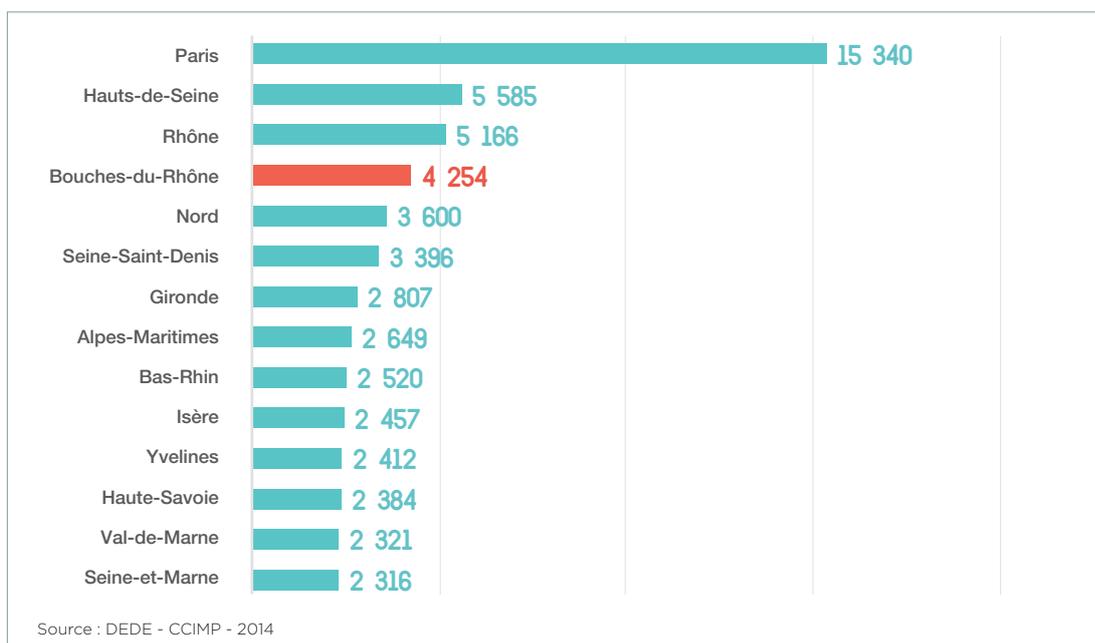
▼
1 550
 PME ET
57
 ETI « MANQUANTES »
 ET LES DIZAINES DE
 MILLIERS D'EMPLOIS
 QUI VONT AVEC

UN TISSU D'ENTREPRISES EXPORTATRICES À DÉVELOPPER

Selon nos études, 4 250 entreprises des Bouches-du-Rhône ont eu une activité exportatrice en 2014 (biens et services) pour un montant estimé à 13,4 milliards d'euros. En nombre d'entreprises exportatrices, le département se situe au 4^e rang national derrière Paris, les Hauts-de-Seine et le Rhône.

Cela correspond à un taux d'entreprises exportatrices de 2,7% pour notre échantillon, qui intégré dans la moyenne nationale, reste faible par rapport à des grands départements exportateurs comme les Hauts-de-Seine (4,3%) ou le Rhône (4%).

RÉPARTION DES ENTREPRISES EXPORTATRICES (NOMBRE)



EXERCICE DE PROSPECTIVE : QUEL EMPLOI SECTORIEL À 2030 POUR LE DÉPARTEMENT ?

PREMIERS ÉLÉMENTS

Le principe d'un tel exercice de prospective est un chiffrage de ce que pourrait être la situation à venir au travers de scénarios basés sur les projections de l'INSEE (population) et les travaux du Centre d'Analyse Stratégique (maintenant Commissariat général à la stratégie et à la prospective), adaptés au contexte local (taux de chômage, taux d'activité, structure économique) par la CCI Marseille Provence.

Cette estimation a été réalisée en deux étapes :

- **Au niveau local**, une hypothèse de mobilisation de la force de travail a été retenue. Elle entraîne un alignement sur la tendance nationale.
- **Au niveau national**, 3 scénarios d'évolution sectorielle ont été mis en place :
 - **Un scénario bas - « de crise »**. Les risques qui pèsent sur la croissance française sont réels. Malgré une situation financière favorable (parité de l'Euro, taux d'intérêt, prix des matières premières), celle-ci peine à redémarrer.
 - **Un scénario central - « tendancier »**. La croissance est alors essentiellement la résultante de la démographie, à taux d'activité ou d'emploi inchangé, et d'un « trend » de productivité supposé constant.
 - **Un scénario haut - « cible »**. Le scénario « cible », le plus positif fait l'hypothèse d'un modèle de croissance tourné vers l'innovation.

Au final les écarts sont importants selon les scénarios : le nombre de salariés dans le secteur privé dans le département évoluant entre 610 000 et 653 000 à l'horizon 2030.

SALARIÉS DANS
LE SECTEUR PRIVÉ ENTRE
610 000
ET
653 000
À L'HORIZON 2030

Enseignements généraux :

L'importance d'une progression du taux d'activité. L'handicap du taux d'activité, et par répercussions du taux d'emploi, est l'une des faiblesses du territoire. Retrouver les « emplois manquants » sera un des enjeux essentiels pour les prochaines années. Cela passe par une réintégration sur le marché du travail de certaines populations éloignées de l'emploi – et donc des mécanismes d'insertion/formation.

L'impact du vieillissement de la population. La population en âge de travailler devrait se contracter aussi bien en proportion (de 63,8% de la population en 2013 à 59,9% en 2030) qu'en volume (-2%). Pour maintenir le potentiel d'activité, il faudra donc une augmentation majeure du taux d'activité, et en particulier des 60-64 ans.

L'importance de l'attractivité du territoire. Le territoire connaît depuis plusieurs années un solde migratoire négatif. La lutte pour attirer les talents devrait de se durcir, en particulier sur les emplois « métropolitains » : améliorer de manière significative son attractivité est une priorité.

Une réallocation sectorielle qui nécessitera un accompagnement. Si les services seront créateurs d'emplois, la destruction d'emplois dans d'autres secteurs nécessitera un rapprochement efficace de l'offre et de la demande sur le marché du travail et une formation adaptée pour suivre l'évolution des compétences.

Les secteurs identifiés comme « porteurs » :

Les services à la personne : action sociale, santé, éducation, services à la personne devraient être soutenus par une forte demande liée au vieillissement de la population (développement des services d'aide et de soin aux personnes fragiles), à la hausse du taux d'activité des femmes, à l'individualisation des besoins et plus globalement à la croissance de la demande de services liés à l'économie de la connaissance.

Les services aux entreprises : le développement de la sous-traitance, commun à de nombreux secteurs industriels, interroge sur les concentrations de ces activités dans les bassins d'emplois (pour l'aéronautique, et plus globalement le concept « d'industrie du futur », le projet Henri Fabre répond à cette problématique en développant l'écosystème industriel sur le pourtour de l'Etang de Berre).

Le transport bénéficie de la fragmentation de la chaîne de valeur, augmentant donc les besoins.

Les secteurs industriels très intensifs en R & D ou axés sur la qualité des produits et services sont les seuls, d'après ces scénarios, à connaître des dynamiques positives d'emploi (aéronautique, biotech, environnement).

On retrouve ici en filigrane les filières d'excellence identifiées par la CCI Marseille Provence sur le territoire : aéronautique, numérique, santé, environnement, énergie, transport et logistique, art de vivre et tourisme.

ÉVOLUTION POTENTIELLE DE L'EMPLOI PAR SECTEURS SELON TROIS SCÉNARIOS DANS L'HYPOTHÈSE LOCALE DE « MOBILISATION DE LA FORCE DE TRAVAIL » (EN NB)

